

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 21 février 2020

APPROBATION DU
PROJET DE
CONVENTION DE
FINANCEMENT ET
DE PARTENARIAT
AVEC
L'ASSOCIATION
OUTDOOR SPORT
VALLEY POUR
L'ANNEE 2020

L'an deux mil vingt, le vingt et un février à douze heures,
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps à la Communauté de communes du Genevois
sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 14 février 2020

Secrétaire de séance : Pierre FILLON

Membres présents :

N° CS2020-07

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE -
M. Jean-Luc SOULAT – M. Christophe BOUVIER –
M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean
DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Claude
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane VALLI
– M. Gilbert ALLARD – M. Christophe MAYET – M. Jean-
François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard
BOCCARD - M. Michel BRULHART, suppléant de Mme
Muriel BENIER – M. Denis LINGLIN, suppléant de
M. Patrice DUNAND

• Délégués représentés :

M. Gilbert ALLARD donne pouvoir à M. Marin GAILLARD
– Mme Aurélie CHARILLON donne pouvoir à M.
Christophe BOUVIER

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 2

- **Délégués excusés :**

**M. Yves CHEMINAL – M. Guil
Muriel BENIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice
DUNAND – Mme Judith HEBERT – M. Claude MANILLIER
– M. Marin GAILLARD – M. Patrick PERREARD – M. Régis
PETIT – M. Louis FAVRE – M. Joseph DEAGE – M. Claude
MANILLIER**

**APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION DE
FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
OUTDOOR SPORT VALLEY POUR L'ANNEE 2020**

Vu le rapport d'activité 2019 de l'action OSV ci-annexé,

Vu le projet de feuille de route 2020 ci-annexé,

Vu le projet de convention 2020 ci-annexé,

Considérant que le Pôle métropolitain du Genevois français porte une stratégie de développement économique avec un véritable enjeu de développement autour du domaine d'excellence des sports outdoor, au fort potentiel au regard du nombre d'acteurs, des emplois, des sites d'exploitation, et des besoins identifiés dans le Genevois français autour de la fabrication, de la réparation, des services aux industries, du développement numérique liés aux sports outdoor.

Considérant que le Pôle métropolitain a initié depuis 2016 un partenariat avec le cluster Outdoor Sport Valley (OSV) afin d'animer le réseau d'entreprises et de partenaires sur le volet « sports ». Soutenu également par la région Auvergne Rhône-Alpes, ce cluster régional a pour vocation de fédérer, représenter et contribuer au développement économique des entreprises de l'industrie et services aux industries dédiés aux sports. Ce cluster compte 470 membres représentant près de 640 marques de sport, plus de 7 700 emplois, et près de 1,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Depuis 2016, OSV a lancé le réseau « Base Camp » avec aujourd'hui, plusieurs bâtiments répartis sur les 2 Savoies, l'Isère dédiés à l'accueil et l'accompagnement de l'entrepreneuriat innovant dans la filière « Sports ». Un des objectifs est d'étendre ce réseau à l'échelle régionale et créer des liens entre créateurs d'entreprises et membres ou partenaires du réseau OSV (entreprises, laboratoires, centres de formation). Cet écosystème est mis à profit du Genevois français grâce à l'organisation d'événements favorisant l'innovation, l'accompagnement à l'intégration du réseau régional, la mise en place d'appels à projets.

A partir des champs d'intervention du cluster OSV, un programme d'actions spécifique et adapté au territoire du Genevois français a été élaboré avec les différents acteurs économiques du territoire : il fait l'objet d'une présentation en annexe du projet de convention.

Deux axes d'intervention sont privilégiés pour le nouveau plan d'actions :

- **la structuration de la filière sport sur le Genevois français** en facilitant pour les jeunes et futures entreprises l'accès aux services OSV mutualisés, la recherche de financement nationaux, régionaux, le parrainage, l'accès aux différents procédés d'incubation et d'accompagnement du territoire, le partage d'une culture économique commune, en participant aux événements économiques du Pôle métropolitain du Genevois français, en soutenant les actions dédiées aux sports développées par Chablais Léman Développement ... Il s'agit ici également de réaliser une caspule vidéo promotionnelle du territoire, ses « terrains de jeux », ses acteurs et produits dédiés à la filière « Sports » ;
- **L'accompagnement à l'innovation et la promotion de l'entreprenariat innovant :** OSV développe un réseau de partenaires scientifiques, académiques et industriels afin d'encourager l'innovation au sein de l'industrie « Sports ». A travers l'organisation du salon Digital cross Outdoor sur le Genevois français, cet événement réunissant désormais 320 participants, permet aux acteurs du Genevois français de promouvoir leur offre, de développer l'activité, et au Genevois français de rayonner à l'échelle franco-suisse et internationale. Le réseau fédéré autour de l'événement, appuyé par l'ingénierie de l'incubateur d'OSV Annecy Base Camp, vient soutenir une action phare du Genevois

français : le hackathon franco-suisse dédié au numérique et au sport. En 2019, 11 porteurs de projets ont pu se développer dans la région à l'issue de l'événement. Pour 2020, 11 nouveaux porteurs de projets sont attendus pour 150 participants.

Il est proposé que le Pôle métropolitain soutienne le plan d'actions d'OSV pour le Genevois français à hauteur de 18 000 € sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, via une convention financière et d'objectifs, dont le projet est joint en annexe du présent projet de délibération. Le rapport d'activités 2019 du PTCE InnoVales et la nouvelle feuille de route pour l'année 2020, sont présentés en annexes.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

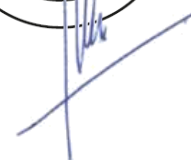
- **APPROUVE** le projet de convention d'objectifs et de partenariat, annexé à la présente délibération, avec Outdoor Sports Valley (OSV) relative à l'animation de la filière « Sports » à l'échelle du Genevois français sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'un montant de 18 000 € à OSV pour l'animation de la filière « Sports » à l'échelle du Genevois français sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;
- **IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 04/03/20

Publié ou notifié le 04/03/20

Le Président,
Jean DENAIS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, is written over the seal.